

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE LA SASKATCHEWAN

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2023

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de La Société historique de la Saskatchewan

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Société historique de la Saskatchewan, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Société historique de la Saskatchewan au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Nous n'avons pas pu observer le décompte des stocks physiques aux 31 mars 2023 ni nous assurer de ces quantités de stocks par d'autres moyens. Étant donné que les stocks d'ouverture et de clôture affectent la détermination des résultats d'exploitation, de la situation financière et des flux de trésorerie, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements aux résultats d'exploitation, à la situation financière et aux flux de trésorerie auraient pu être nécessaires pour l'exercice clos le 31 mars 2023.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilité de la direction et responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Notre conclusion s'appuie sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Edmonton, AB
Date d'approbatoin

Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE LA SASKATCHEWAN
ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
PRODUITS		
Patrimoine Canadien	\$ 257,709	\$ 167,930
Ministère de l'éducation de la Saskatchewan	192,675	123,022
Jeunesse Canada au travail	55,296	60,532
Bibliothèque et Archives Canada	37,556	34,599
Saskculture	22,000	19,000
Inscriptions et abonnements	17,374	1,634
Emploi été	16,323	11,146
Ventes de produits et services	16,160	5,089
Amortissement des apports reportés (Note 9)	8,546	8,016
Intérêts	856	623
Contributions	48	-
Saskatchewan Council for Archives	<u>-</u>	<u>4,000</u>
	<u>624,543</u>	<u>435,591</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	357,204	291,854
Frais d'activités	45,669	-
Location de bureau (Note 11)	43,418	29,510
Fournitures et frais de bureau	29,660	15,194
Frais de déplacement	17,447	15,625
Achats pour fins de revente	16,525	3,880
Cotisations et abonnements	14,956	6,877
Comptabilité et gestion	13,923	14,823
Charge d'amortissement	12,153	11,209
Publicité et promotion	11,252	7,628
Téléphone	7,847	4,346
Honoraires professionnels	6,861	6,317
Assurances	3,442	2,529
Formation pratique	3,053	5,609
Honoraires et contractuels	1,261	11,755
Frais bancaires	<u>907</u>	<u>1,297</u>
	<u>585,578</u>	<u>428,453</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRE ITEM	<u>38,965</u>	<u>7,138</u>
AUTRE ITEM		
Détournement de fonds	<u>(4,600)</u>	<u>-</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>\$ 34,365</u>	<u>\$ 7,138</u>

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE LA SASKATCHEWAN
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023

ACTIF NET	<u>Investi en immobilisations</u>	<u>Grevé d'affectation</u> (Note 10)	<u>Non-grevé d'affectation</u>	<u>Total 2023</u>	<u>Total 2022</u>
Solde au début de l'exercice	\$ 10,128	\$ 13,000	\$ 46,790	\$ 69,918	\$ 62,780
Excédent des produits sur les aux charges	(3,607)	-	37,972	34,365	7,138
Affectation d'origine interne (Note 10)	<u>-</u>	<u>6,500</u>	<u>(6,500)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>\$ 6,521</u>	<u>\$ 19,500</u>	<u>\$ 78,262</u>	<u>\$ 104,283</u>	<u>\$ 69,918</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE LA SASKATCHEWAN
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 mars 2023

	ACTIF	
	<u>2023</u>	<u>2022</u>
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 3)	\$ 147,294	\$ 109,445
Placements à court terme (Note 5)	-	24,391
Compte à recevoir (Note 4)	12,420	15,015
TPS à recevoir	4,990	3,416
Stocks	21,509	10,497
Dépôt pour gestion la paie	15,000	15,000
Frais payés d'avance	<u>2,692</u>	<u>2,816</u>
TOTAL ACTIF À COURT TERME	203,905	180,580
PLACEMENTS (Note 5)	25,102	20
IMMOBILISATION CORPORELLES (Note 6)	<u>48,054</u>	<u>54,927</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>\$ 277,061</u>	<u>\$ 235,527</u>
	PASSIF	
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer	\$ 25,374	\$ 8,290
Revenus reportés (Note 8)	<u>105,870</u>	<u>112,520</u>
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	131,244	120,810
APPORTS REPORTÉS (Note 9)	<u>41,534</u>	<u>44,799</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>172,778</u>	<u>165,609</u>
	ACTIF NET	
Actif net investi en immobilisation corporelle	6,521	10,128
Actif net grévé d'affectation interne (Note 10)	19,500	13,000
Actif net non-grevé d'affectation	<u>78,262</u>	<u>46,790</u>
TOTAL ACTIF NET	<u>104,283</u>	<u>69,918</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	<u>\$ 277,061</u>	<u>\$ 235,527</u>

Approuvé par les administrateurs:

Isabelle Campeau
Isabelle Campeau (Oct 12, 2023 17:38 EDT), Administrateur

Iftu Ahmed
Iftu Ahmed (Oct 13, 2023 08:14 MDT), Administrateur

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE LA SASKATCHEWAN
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	\$ 34,365	\$ 7,138
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des apports reportés	(8,546)	(8,016)
Charge d'amortissement	12,153	11,209
Intérêts réinvestis	<u>(690)</u>	<u>(439)</u>
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	37,282	9,892
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	(4,121)	-
Subventions à recevoir	6,716	(14,506)
Intérêts à recevoir	-	(184)
Taxes sur les produits et services	(1,574)	(1,222)
Stocks	(11,012)	1,441
Frais payés d'avance	124	992
Comptes fournisseurs et charges à payer	17,084	(52,546)
Revenus reportés	<u>(6,650)</u>	<u>71,220</u>
	<u>37,849</u>	<u>15,087</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats d'immobilisation corporelles	<u>-</u>	<u>(3,600)</u>
	<u>-</u>	<u>(3,600)</u>
Augmentation nette de l'encaisse	37,849	11,487
Encaisse au début de l'exercice	<u>109,445</u>	<u>97,958</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>\$ 147,294</u>	<u>\$ 109,445</u>

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE LA SASKATCHEWAN
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2023

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

La Société historique de la Saskatchewan est un organisme de bienfaisance constitué depuis janvier 1978 en vertu du « Non-profit Corporations Act » de la Saskatchewan. La société a comme mandat d'étudier l'histoire des francophones de la Saskatchewan.

La société est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exonérée d'impôt sur le revenu.

La société retire 72 % (2022 - 67 %) de ces revenus de deux bailleurs de fonds.

2. MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de la société ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Comptabilisation des produits

- a) La société a recours à la méthode du report pour comptabiliser les apports (subventions et contributions). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de ventes de produits et services, d'inscriptions et abonnements, de commandites et de contributions sont constatés à titre de produits au moment de l'encaissement ou au moment où l'évènement a lieu ou le service est rendu.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportés. Ils seront comptabilisés en produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquis.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- b) La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires et les dépôts à terme très liquides qui sont facilement convertibles en trésorerie et ont une échéance inférieure à trois mois à compter de leur date d'acquisition.

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE LA SASKATCHEWAN
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2023

Instruments financiers

- c) La société évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.
- Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les comptes à recevoir et les placements.
- Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs et charges à payer.
- Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Apports reçus sous forme de biens et services

- d) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports sous forme de matériel sont évalués à leur juste valeur.

Utilisation d'estimations

- e) Dans la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés au titre d'actif et de passif ainsi que sur les montants des produits et charges pour l'exercice visé. Le principal élément pour lequel une estimation a été effectuée est la réception des comptes à recevoir, la valeur des stocks et l'amortissement des immobilisations corporelles. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Stocks

- f) Les stocks comprennent différents items promotionnels de la culture fransaskoise et sont destinés à des fins promotionnelles ou à être vendus à un prix nominal. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

Immobilisations corporelles

- g) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où le taux est réduit de moitié.

Matériel informatique	4 ans	Amortissement linéaire
Mobilier et agencement	5 ans	Amortissement linéaire
Matériel de bureau	10 ans	Amortissement linéaire

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour la société, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE LA SASKATCHEWAN
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2023

Dépréciation

- h) Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

3. ENCAISSE AFFECTÉE

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Encaisse grevée d'affectation externe - revenus reportés	\$ 105,870	\$ 112,520
Encaisse grevée d'affectation interne - fonds des archives	7,500	5,000
Encaisse grevée d'affectation interne - fonds d'éventualités	<u>4,000</u>	<u>-</u>
	117,370	117,520
Encaisse non-grevée d'affectation	<u>29,924</u>	<u>(8,075)</u>
	<u>\$ 147,294</u>	<u>\$ 109,445</u>

4. COMPTES À RECEVOIR

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Subventions à recevoir	\$ 7,790	\$ 14,506
Comptes clients	4,121	-
Intérêts à recevoir	<u>509</u>	<u>509</u>
	<u>\$ 12,420</u>	<u>\$ 15,015</u>

5. PLACEMENTS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Dépôt à terme, 1,75 %, échéant en août 2022 (1)	\$ -	\$ 16,493
Dépôt à terme, 2,00 %, échéant en mai 2022	<u>-</u>	<u>7,898</u>
	<u>-</u>	<u>24,391</u>
Dépôt à terme, 3,50 %, échéant en août 2025 (1)	\$ 16,947	\$ -
Dépôt à terme, 1,60 %, échéant en mai 2025 (2)	8,135	-
Parts sociales - Affinity Credit Union	<u>20</u>	<u>20</u>
	<u>\$ 25,102</u>	<u>\$ 20</u>

(1) Le dépôt à terme est affecté à la garantie de la dette bancaire.

(2) Le dépôt à terme est affecté à la réserve du fonds d'éventualités.

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE LA SASKATCHEWAN
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2023

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement Cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>	
			<u>2023</u>	<u>2022</u>
Matériel informatique	\$ 25,490	\$ 15,783	\$ 9,707	\$ 12,098
Mobilier et agencement	8,520	5,046	3,474	5,179
Matériel de bureau	<u>46,033</u>	<u>11,160</u>	<u>34,873</u>	<u>37,650</u>
	<u>\$ 80,043</u>	<u>\$ 31,989</u>	<u>\$ 48,054</u>	<u>\$ 54,927</u>

7. DETTE BANCAIRE

La société a une marge de crédit d'exploitation autorisée à 15 000 \$, garantie par le dépôt à terme ainsi que par une charge en vertu de la Loi sur les sûretés mobilières donnant au prêteur une sûreté réelle sur les comptes à recevoir et les stocks et portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,50 % payables mensuellement. Le taux préférentiel au 31 mars 2023 était 6,70% (2022 - 2,70%).

La société a une carte de crédit avec une limite autorisée de 10 000 \$ portant un taux d'intérêt de 19,90%.

8. REVENUS REPORTÉS

	<u>Solde au début</u>	<u>Fonds reçus</u>	<u>Fonds utilisés</u>	<u>Solde à la fin</u>
Patrimoine Canada	\$ 62,570	\$ 261,250	\$ 261,250	\$ 62,570
Ministère de l'éducation de la Saskatchewan	41,300	194,675	192,675	43,300
Bibliothèque et archive Canada	<u>8,650</u>	<u>30,645</u>	<u>39,295</u>	<u>-</u>
	<u>\$ 112,520</u>	<u>\$ 486,570</u>	<u>\$ 493,220</u>	<u>\$ 105,870</u>

9. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent les soldes non-amortis des apports affectés ayant servis à l'acquisition d'immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

Apports reportés	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Balance d'ouverture	\$ 44,799	\$ 52,815
Reçu pour l'achat d'immobilisations	5,281	-
Amortissement	<u>(8,546)</u>	<u>(8,016)</u>
Balance de fermeture	<u>\$ 41,534</u>	<u>\$ 44,799</u>

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE LA SASKATCHEWAN
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2023

10. ACTIFS NETS GREVÉS D’AFFECTATIONS INTERNES

Le conseil d'administration a affecté un montant de 4 000\$ vers le fonds d'éventualité. Ce fonds a pour but d'assurer une marge de sécurité financière de l'organisme.

Le conseil d'administration a aussi affecté un montant de 2 500\$ vers le fonds de dotation du centre des archives fransaskoises. Le fonds a pour but d'assurer une perpétuité de l'acquisition, la préservation et la transmission du patrimoine documentaire fransaskois et Métis de la Saskatchewan.

En date de la fin d'année les actifs nets grevés d'affectations internes consistent de:

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Fonds de dotation du centre des archives fransaskoises	\$ 7,500	\$ 5,000
Fonds d'éventualités	<u>12,000</u>	<u>8,000</u>
	<u>\$ 19,500</u>	<u>\$ 13,000</u>

Ces fonds ne peuvent être utilisés sans l'approbation du conseil d'administration.

11. ENGAGEMENTS

La société est engagée en vertu de deux baux pour la location d'espaces de bureau qui se terminera le 31 mars 2024 et le 30 mars 2025. Conformément au termes des baux, les loyers minimums futurs jusqu'à échéance du bail totalisent 40 380\$ et se détaillent comme suit:

2024	\$ 22,553
2025	<u>17,827</u>
	<u>\$ 40,380</u>

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

La société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques sans pour autant être exposée à des concentrations de risque.

Risque de crédit :

La société est exposée à un risque de crédit principalement lié aux comptes à recevoir.

Risque de taux d'intérêt :

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux instruments financiers suivants: la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements dans des titres portant intérêt. Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent avoir une incidence sur la juste valeur des placements et des flux de trésorerie liés aux produits et aux charges d'intérêt.

Risque de liquidité :

La société est exposée au risque de liquidité relativement à ses comptes fournisseurs et charges à payer.

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE LA SASKATCHEWAN
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2023

13. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés à des fins de comparaison et afin d'être conformes à la présentation des états financiers de l'exercice considéré.

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE LA SASKATCHEWAN

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2023